

9.3.5 Patrimoine local

9.3.5.1 Monuments protégés

↳ L'église Saint-Médard dans le bourg de GERMOND remonte au XII^e siècle. Elle est inscrite au monuments historiques depuis le 31/12/1986.

La législation sur les Monuments historiques fixe un périmètre de 500 mètres autour de chacun des monuments au sein duquel réside l'obligation, pour tout propriétaire de biens, de solliciter l'accord préalable du service responsable pour toute restauration, travaux, destruction, modification ou changement d'affectation. **Toutefois, le site de la Pleige ne se trouve pas dans le rayon de protection de ces monuments et sites. Ce monument remarquable ne possède aucune relation de covisibilité avec le site de l'ancienne carrière.**

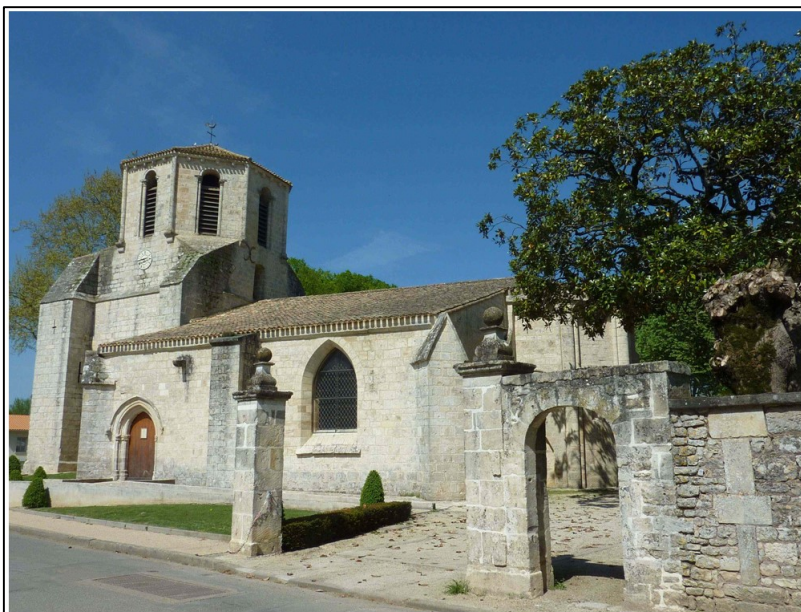


Photo 20.: *Vue sur l'église SAINT-Médard*

↳ Parmi les monuments historiques à proximité nous citerons :

- Champdeniers-Saint-Denis - Château de Nuchèze
- Champdeniers-Saint-Denis - Eglise Notre-Dame de Champdeniers
- Champdeniers-Saint-Denis - Tanneries
- Echiré - Château du Coudray-Salbart
- La Chapelle-Bâton - Château des Loges
- Saint-Christophe-sur-Roc - Croix de cimetière
- Sainte-Ouene - Château du Gazeau
- Sainte-Ouene - Eglise Sainte-Eugénie
- Sainte-Ouene - Logis de la Moussière
- Xaintray - Eglise Saint-Eugène

9.3.5.2 Site classé

↳ Le site classé le plus proche est le site dit « **des Rochers de la Chaise** » ; l'arrêté de classement sur 12,03 ha remontant au 30/01/1910.

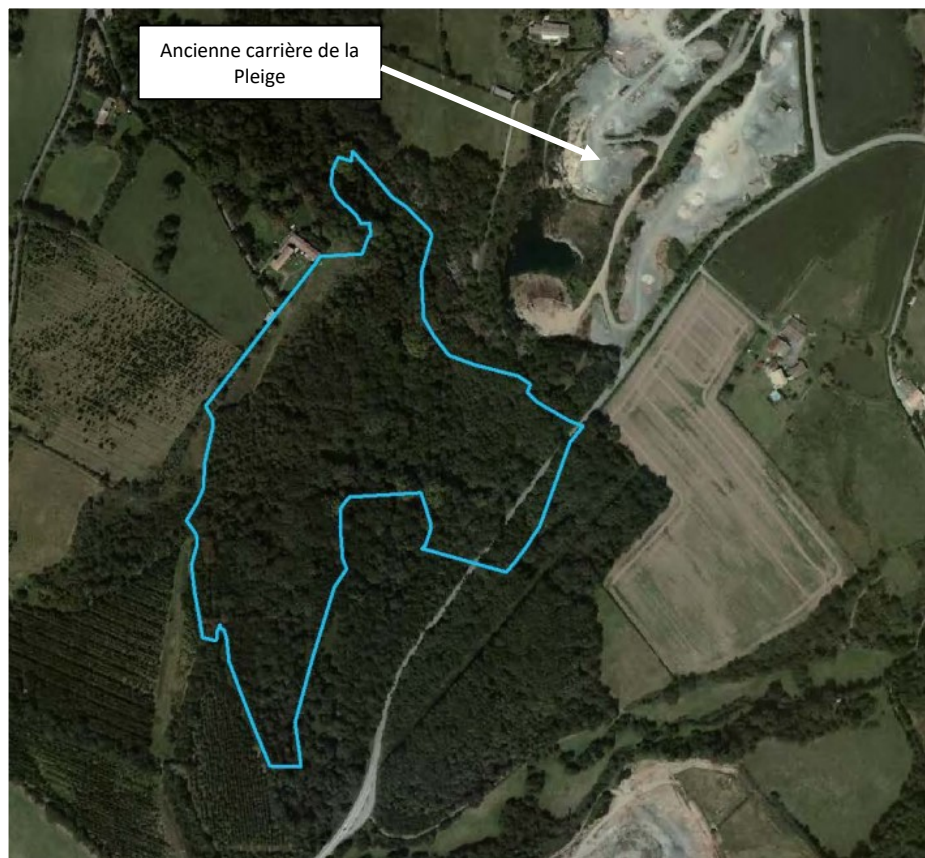
↳ Le site se développe de part et d'autre d'un vallon encaissé. Les versants présentent des pentes abruptes et même des parois rocheuses verticales. Cette particularité topographique a incité des amateurs d'escalade à équiper les rochers de spits. Du rebord de relief, il est impossible d'appréhender la profondeur du vallon tant les boisements sont denses. La perception de la dénivellation est anéantie par le couvert boisé qui semble offrir une canopée propre à passer d'un versant à l'autre. D'ailleurs, c'est une des forces du site que d'offrir une situation de belvédère dominant une mer verte de boisements. Le lieu-dit la Chaise est hors site, en bordure nord du périmètre, sur le versant exposé sud. Si les corps de bâtiments ne sont pas concernés, aussi bien le bâtiment principal que la petite annexe au sud, par contre, certains vestiges de composition paysagère sont dans le site, notamment un beau cèdre qui semble se développer sur le rocher, également une statue de la Vierge avec un enclos en serrurerie.

Depuis les terrasses du château du Luc, les Rochers de la Chaise sont visibles bien que distants de plus de cinq cents mètres.

Photo 21.: *Vue sur le site des Rochers de la Chaise*



Photo 22.: *Emprise du site classé des Rochers de la Chaise*



↪ A noter que depuis le rebord du plateau, les carrières locales toute proches ne sont pas visibles mais elles sont présentes dans les paysages d'approche.